No. 11

LE VRAI

Champion de l'Economie

LE VRAI CHAMPION DE L'ECONOMIE

SES ACTES EN 1879

SON PASSÉ GARANT DE SES PROMESSES

30 ans de combats couronnés par l'accomplissement d'un noble programme

VOULEZ-VOUS DE L'ECONOMIE ?

En politique, comme en toute autre chose, le plus sûr moyen de bien juger un homme, c'est de le juger par son passé et par ses actes.

L'hon. M. Marchand, le digne et respectable chef du parti libéral, se présente à l'électorat en lui promettant une sage économie dans l'administration et le retranchement de toutes les dépenses inutiles.

Le passé, les actes de M. Marchand, justifient-ils les électeurs d'ajouter foi à ces promesses et d'avoir raison de croire fermement que le chef de l'opposition tiendra parole, fera de l'économie, s'il arrive au pouvoir le 11 mai ?

Répondons à cette question par des faits.

M. Marchand, comme on le sait, faisait partie du gouvernement Joly et fut l'un des membres les plus marquants comme les plus influents de cette administration. Aux mémorables élections de 1878, le gouvernement Joly s'engagea à faire des économies et des retranchements. M. Marchand, comme membre du cabinet, était solidairement responsable de ces promesses.

A-t-il tenu parole ? A-t-il accompli ses promesses ?

Oui, à la lettre, ainsi que nous allons le voir.

Pour cela, comparons les frais d'administration sous le gouvernement castor de MM. De Boucherville et Angers, et sous le gouvernement libéral de M. Joly, dont M. Marchand faisait partie. Cette comparaison se trouve dans le tableau suivant qui est tiré des

Comptes Publics et dont nous défions les conservateurs de nier la stricte exactitude :

	1877	1879
Législation...........................	$ 166,666 64	$ 149,053 58
Gouvernement civil..............	164,977 34	156,429 62
Administration de la Justice...	404,728 01	399,790 00
Police..................................	65,030 09	14,450 26
Ecoles de réforme................	58,733 55	70,536 72
Inspection des prisons..........	3,887 60	4,000 62
Instruction publique......	343,505 10	353,035 00
Institutions littéraires..........	6,666 66	8,680 00
Arts et manufactures............	10,000 00	10,000 00
Agriculture..........................	77,466 59	69,087 03
Immigration.........................	63,920 54	14,800 00
Colonisation........................	48,000 00	38,439 10
Travaux Publics...................	171,756 94	75,971 19
Asiles d'aliénés....................	182,287 68	210,542 74
Institutions de bienfaisance...	45,440 00	47,150 00
Divers en général.................	25,616 53	27,209 09
Terres de la Couronne..........	169,078 82	142,707 33
Fonds des municipalités.......	144 00	744 00
" Gazette Officielle "..............	16,800 00	16,586 27
Licences et timbres..............	11,426 18	6,392 10
Pensions des employés.........	....	6,353 00
Percepteurs du revenu..........	27,234 13	29,515 45
	$2,063,366 40	$1,846,473 10

Durant l'année finissant le 30 juin 1879, la seule dont ils aient eu entièrement le contrôle, M. Marchand et ses collègues dans l'administration Joly ont donc diminué les dépenses de $216,893.30.

La comparaison est encore bien plus favorable quand nous prenons pour point de comparaison les dépenses de l'exercice finissant le 30 juin 1878, le dernier de l'administration DeBoucherville-Angers. Pour les fins mentionnées plus haut, les castors ont dépensé durant cet exercice $2,194,508.55, ou $347,529.28 de plus que l'administration Joly en 1879, c'est-à-dire que comparativement à 1878, le gouvernement libéral dont M. Marchand faisait partie a diminué les dépenses de $347,529.28 en 1879.

Voilà des faits que n'importe qui peut vérifier en consultant les comptes publics.

En présence de pareils faits, est-il possible, pour un homme sérieux, de ne pas croire que M. Marchand est sincère quand il promet de faire de l'économie et qu'il tiendra ses promesses ? Son passé, ses actes sont là pour garantir sa parole, sans compter son caractère et son honorabilité, qui sont une autre garantie pour le moins aussi indiscutable.

Dans les résultats que nous venons de signaler, nos adversaires ont assez de mauvaise foi pour prétexter que M. Marchand n'a eu qu'une part, n'a été que *particeps in actu*.

Pour rencontrer cette objection, allons plus loin et voyons ce qu'il a fait dans le département dont il avait exclusivement la direction.

Durant l'exercice finissant le 30 juin 1879, M. Marchand était commissaire des terres de la couronne. Il a réduit les dépenses de ce département, non compris les traitements des employés permanents, à $142,707.33, au lieu de $169,078.82 en 1877 et $175,461.13 en 1878, c'est-à-dire qu'il a opéré une économie de $26,371.49 comparativement à 1877, et de $32,753.80 comparativement à 1878.

Avec de tels faits à son acquit, M. Marchand n'a-t-il pas droit d'être cru, quand il vient honnêtement, franchement déclarer au pays qu'il fera de l'économie et diminuera les dépenses sujettes à contrôle, si le peuple lui confie l'administration de la province.

M. Marchand est le vétéran de l'assemblée législative de Québec, où il a siégé sans interruption depuis la confédération.

Durant ces trente ans, les journaux de l'assemblée législative sont là pour l'établir, il a constamment et vaillamment combattu pour l'économie. Il a donné la preuve de sa sincérité quand il a fait partie du gouvernement Joly, l'administration la plus économique que nous avons eue depuis la confédération. Il est le type accompli de l'honnête citoyen, de l'homme d'honneur, il a un beau nom et une réputation sans tache à laisser à la postérité. Pourquoi, quand il aura l'occasion de couronner une aussi belle carrière par l'accomplissement des promesses d'économie qu'il fait à l'électorat, viendrait-il fouler aux pieds un passé aussi glorieux, se déjuger et s'abaisser au rang des Flynn, des Taillon, des DeBoucherville et des Ross, qui n'ont fait des promesses au peuple que pour se donner le plaisir de les violer effrontément ?

Dieu merci ! le chef des libéraux n'est ni de ce caractère ni de cette école. Ce qu'il promet au peuple, il le promet avec la ferme détermination de l'accomplir consciencieusement, à la lettre, et si le pouvoir lui est confié, la province peut tenir pour certain qu'elle aura après le 11 mai une administration aussi courageuse, aussi énergique que celle de 1879, un gouvernement qui ne reculera devant rien pour diminuer les taxes et réduire les dépenses sujettes à contrôle, de façon à les harmoniser avec le revenu et à faire cesser les déficits.

Electeurs de la province de Québec, en voulez-vous de cette administration économique, de cette diminution des taxes ? Alors votez pour les candidats de l'hon. M. Marchand, l'homme sans tache et sans reproches ! Son passé vous garantit sa parole et son avenir.

La Compagnie d'Imprimerie de Québec, éditeur.